

NIVEAUX D'INTERVENTION DU CAUE 47 1 AIDE À LA DÉCISION 2 PRÉ-PROGRAMMATION 3 APPUI À LA CONSULTATION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE 4 ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DU CENTRE-BOURG



FONGRAVE



626 habitants



Durée de l'accompagnement

En 2012, la municipalité de Fongrave initie les premières réflexions sur l'aménagement du centre-bourg situé en bordure du Lot. Avant d'engager des travaux de manière hâtive, l'équipe municipale fait appel au CAUE en 2010.

Le conseiller du CAUE suggère alors à la commune d'établir une stratégie globale d'aménagement du centre-bourg, sur plusieurs années.

La note pré-opérationnelle du CAUE nourrit la réflexion des élus qui se prononcent pour la démolition de l'ancienne école et la réhabilitation de la façade du gymnase-salle des fêtes.

Après cette 1^{ère} expertise sur les enjeux d'évolution à long terme, l'architecte-urbaniste questionne les élus dans une approche technique et pédagogique sur les contenus d'étude et de missions de maîtrise d'œuvre à lancer.

Il apporte ainsi son assistance à l'élaboration du cahier des charges d'une étude préalable (aide à la rédaction des pièces du dossier de la consultation) puis participe à une analyse des offres. Par un décryptage technique et culturel, il soutient la réflexion des élus, afin qu'ils puissent choisir l'équipe pluridisciplinaire adaptée.

In fine, cet accompagnement s'est prolongé par un suivi de l'élaboration de l'étude en étant présent, aux côtés de la commune, aux « grandes étapes » de la mission.

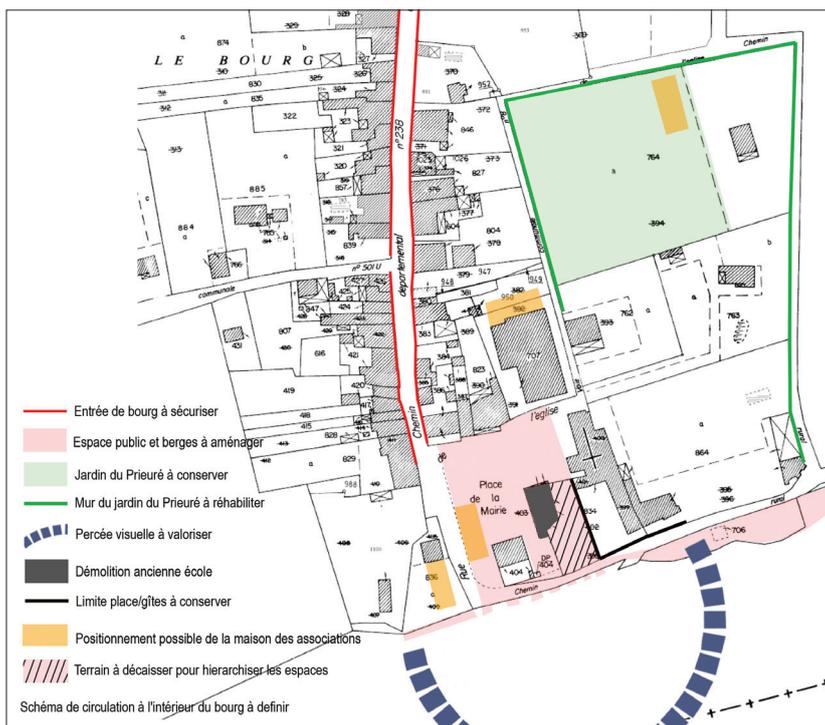
De l'aide à la décision, aux premières esquisses, le CAUE a ainsi accompagné dans la durée la transformation qualitative du cœur de bourg.

Programme départemental Bastides et Villages de caractère.

APRÈS TRAVAUX

L'aménagement redonne au lieu son caractère simple et rural, véritable terrasse ouvrant l'horizon sur le Lot, il fédère les équipements et les espaces publics.

SCHÉMA : LES ENJEUX D'ÉVOLUTION À LONG TERME
proposé par le conseiller du CAUE.





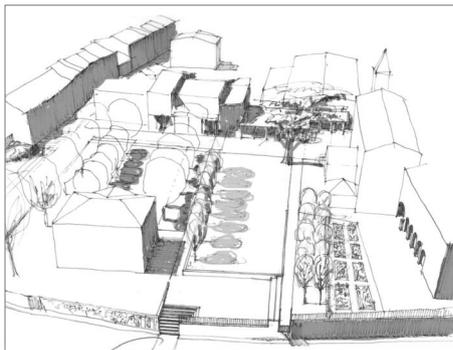
APRÈS TRAVAUX

En 2015, la mission de maîtrise d'œuvre (tranche optionnelle) a porté sur l'aménagement de la place de la mairie et s'est achevée avec la réalisation des travaux d'aménagement en 2017 et 2018.



ESQUISSE DU PROJET

Conception :
Atelier Palimpseste G. Laizé, paysagiste,
J-P. Rouzaud, architecte-urbaniste.



AVANT TRAVAUX

L'ancienne école, avant démolition

